Le Crédit Agricole Provence Côte d'Azur,

Partenaire de l'Agriculture & de l'Agro-alimentaire

Notre ambition,

Rester le partenaire privilégié à l'installation des Jeunes Agriculteurs.

Notre rôle,

Favoriser l'accompagnement du développement des exploitations, des innovations techniques et environnementales. Etre à l'écoute de l'exploitant dans les bons comme dans les mauvais moments.

Notre engagement,

Depuis 1995, notre engagement auprès des Jeunes Agriculteurs, se traduit par la signature de chartes départementales.

Une équipe de spécialistes à votre écoute !

04 92 70 93 88*

& **agr@ca-pca.fr**

(1) Offres soumises à conditions, sous réserves d'étude et d'acceptation de votre dossier
(2) Dans la limite des conditions fixées au contrat
(3) Sur présentation de la facture acquittée
(4) Sur socle uniquement - voir détails en agence. Le compte à composer suppose la souscription préalable ou concomitante aux contrats nécessaires à l'exécution des services choisis. Chacun des produits composant cette offre peut être souscrit séparément.
(5) Les services experts du site pleinchamp.com sont proposés par Pleinchamp, SAS au capital de 2.632.080 euros, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 432 556 900, ayant son siège social 12 place des Etats-Unis 92127 Montrouge Cedex.
(6) Renseignez-vous en agence sur la disponibilité, les conditions d'octroi, l'utilisation et le montant de cotisation de cette carte. Cette carte vous est réservée sous réserve d'acceptation de votre dossier.
(7) PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 249 194 475 €entreprise régie par le Code des Assurances - Siège social : 8/10, Bd. de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS Paris. Événements garantis et conditions fiturant aux contrats.
* Coût d'un appel local. Pour votre sécurité et selon leur objet, les entretiens téléphoniques sont enregistrés et conservés conformément à la réglementation en vigueur.
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Provence Côte d'Azur. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social situé Avenue Paul Arène - Les Négadis- 83300 DRAGUIGNAN. RCS DRAGUIGNAN 415 176 072. Garantie financière et Assurance de responsabilité civile professionnelle conforme aux articles L512-6 et L-512-7 du code des assurances. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 005 753 et consultable sur www.orias.fr. Images: Unsplash. 02/21 COMDEP525

Des solutions personnalisées pour VOUS !

Des financements sur mesure[1]

- Prêts moyen terme spéciaux Jeunes Agriculteurs
- Prêts à échéances modulables[2]
- Des financements à court terme adaptés à la trésorerie de l'exploitation

Des conditions préférentielles la 1ère année de l'installation[1]

- **Frais de dossier offerts**
- Taux des **prêts** à court terme trésorerie **réduits de 2 points** (par rapport au taux des prêts à court terme en vigueur le jour de la mise en place)
- **Avance DJA à Taux 0%** sans frais

Des aides financières, deux possibilités au choix parmi les trois suivantes :

- **150 € / an sur 2 ans** pour les frais de tenue de comptabilité[3]
- **300 € la 1ère année** pour les frais de suivi technico-économique[3]
- **300 € la 1ère année** d'inscription au logiciel «Mes p@rcelles» des Chambres d'Agriculture[3]

Après un premier cycle d'exploitation

Un entretien personnalisé pour faire le point sur le déroulement de l'installation et envisager les besoins futurs de l'exploitation.

Des avantages sur vos services bancaires

- **3 mois de gratuité**[4]

Sur la cotisation du Compte A Composer incluant notamment les frais de fonctionnement du compte courant professionnel, le Crédit Agricole en Ligne Pro, l'accès aux services experts du site **www.pleinchamp.com**[5]
Sur la cotisation de la carte bancaire Business Card MASTERCARD[6]

et sur vos assurances Crédit Agricole PACIFICA[7]

50% de remise la 1ère année de souscription, **40% la 2ème année**, **30% la 3ème année**, **20% la 4ème année** et **10% la 5ème année** sur l'intégralité des contrats professionnels et privés. Soit l'équivalent d'une année et demi de cotisation offerte.

Des conseils de placement de trésorerie
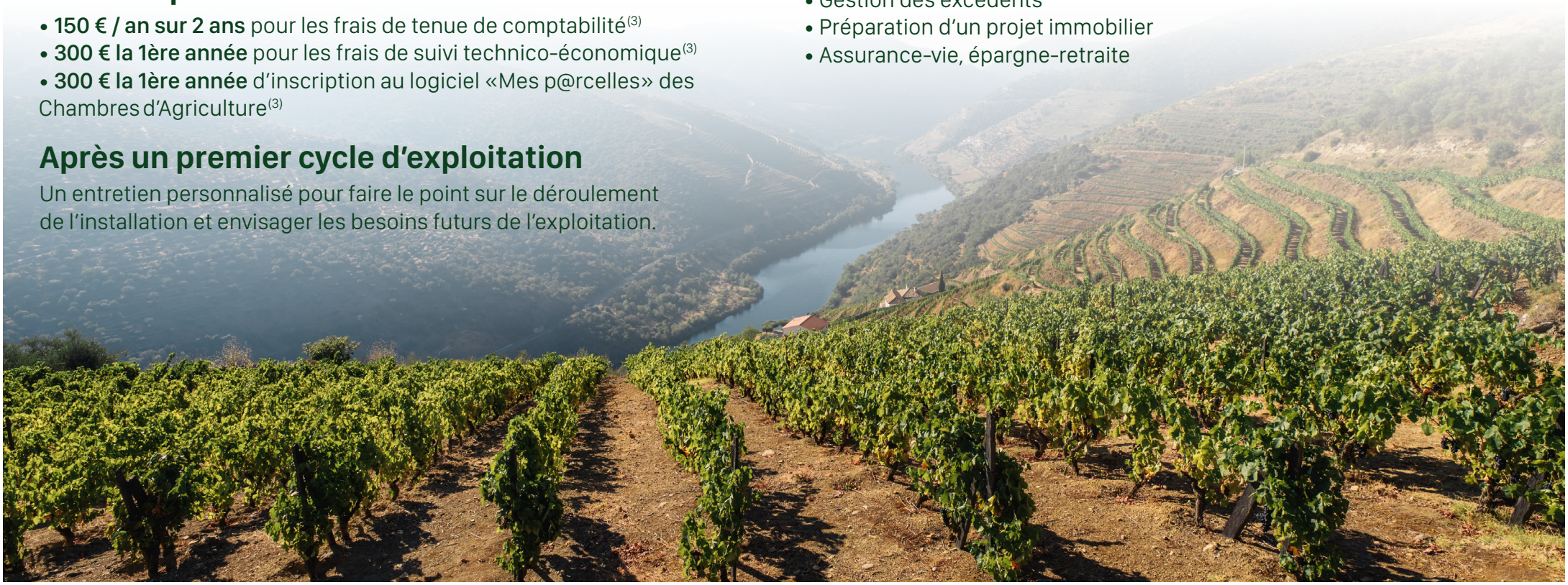
- Gestion des excédents
- Préparation d'un projet immobilier
- Assurance-vie, épargne-retraite